



**60<sup>e</sup> SÉANCE COMMUNE  
DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE  
DE SÉCURITÉ ET DU CONSEIL PERMANENT**

1. Date : Lundi 13 juillet 2015

Ouverture : 15 h 35

Clôture : 16 h 55

2. Président : Ambassadrice S. Milačić (FCS) (Monténégro)  
Ambassadeur V. Žugić (CP) (Serbie)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : POINT DE LA SITUATION PAR L'OBSERVATEUR  
EN CHEF DE LA MISSION SPÉCIALE  
D'OBSERVATION DE L'OSCE EN UKRAINE

Président (CP), Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (PC.FR/26/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/4/15), Fédération de Russie, Turquie (FSC-PC.DEL/7/15 OSCE+), Suisse, États-Unis d'Amérique (FSC-PC.DEL/5/15), Canada, Norvège, Autriche (également au nom de la Belgique, de l'Espagne et de de l'Irlande) (annexe), Biélorussie (FSC-PC.DEL/8/15 OSCE+), Ukraine (FSC-PC.DEL/6/15 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Réunion informelle sur l'état d'avancement du projet relatif aux armes légères et de petit calibre en Biélorussie, prévue le 14 juillet 2015* : Coordonnateur

du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (États-Unis d'Amérique)

- b) *Appel à répondre à une enquête effectuée par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les contrôles de l'utilisation finale par les États participants de l'OSCE : Présidente (FCS)*

4. Prochaine séance :

À annoncer



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Forum pour la coopération en matière de sécurité  
Conseil permanent**

FSC-PC.JOUR/47

13 July 2015

Annex

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**60<sup>e</sup> séance commune du FCS et du CP**

Journal n° 47 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'AUTRICHE  
(ÉGALEMENT AU NOM DE LA BELGIQUE, DE L'ESPAGNE  
ET DE L'IRLANDE)**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La présente déclaration est faite au nom de la Belgique, de l'Espagne, de l'Irlande et de ma propre délégation. Nous souscrivons pleinement à la déclaration faite au nom de l'UE.

Je commencerai par souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Apakan et à le remercier pour son exposé détaillé sur la mise en œuvre du mandat de la Mission spéciale d'observation (MSO) et les derniers développements en Ukraine. Nous remercions la Présidente du FCS et la Présidence en exercice d'avoir convoqué une séance commune du FCS et du CP sur cette importante question. Cette initiative est conforme à la décision prise à la réunion du Conseil ministériel de Bucarest en 2001, dans laquelle des orientations sont fournies au sujet de l'interaction qui peut avoir lieu entre le FCS et le CP dans le contexte de la première dimension de l'OSCE.

Nous réaffirmons sans conteste notre soutien à la MSO de l'OSCE en Ukraine et à son mandat ainsi que notre soutien aux accords de Minsk.

Le FCS peut, selon nous, contribuer à la mise en œuvre du mandat de la MSO, en particulier dans les domaines de la réduction du risque, du règlement des conflits et de la vérification. Le Forum est chargé de s'occuper d'une vaste gamme de questions politico-militaires. Il s'agit, entre autres, des questions traditionnelles de sécurité à l'intérieur des États et entre eux, de la maîtrise des armements et des MDCS, des menaces diverses découlant du trafic d'armes et de munitions de tous types, de la sécurité physique et de la gestion des dépôts de celles-ci, des opérations de déminage et de l'identification du matériel militaire. Le FCS peut en outre examiner les violations du Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

Les ressources disponibles au sein du FCS, notamment les connaissances spécialisées dans les domaines diplomatique et militaire, pourraient être mieux utilisées dans toute la première dimension, en particulier dans le contexte de la situation actuelle en Ukraine. Ces connaissances spécialisées peuvent également aider à mobiliser et coordonner le soutien que

les États participants sont susceptibles de fournir à la MSO en Ukraine. Cela a déjà été le cas dans le cadre de plusieurs initiatives visant à soutenir les observateurs.

Nos discussions au sein du FCS ont essentiellement porté sur des positions nationales, ne laissant guère de place à un véritable débat politico-militaire. En plus des rapports de la MSO, nous jugeons nécessaire que le FCS ait une meilleure idée de la situation afin d'être à même de mieux soutenir la mission.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans ce contexte, nous sommes d'avis qu'une visite de la MSO par des représentants du FCS donnerait au Forum la possibilité de se faire une meilleure idée de la situation et permettrait un échange utile avec les membres de la MSO sur le type d'assistance que les États participants peuvent apporter, également par l'intermédiaire du FCS, pour contribuer globalement à la réalisation de la mission. Nous souhaiterions que la possibilité d'organiser une telle visite soit maintenant examinée plus avant.

Monsieur l'Ambassadeur Apakan, à la lumière de la présente déclaration, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de vos idées sur les moyens pour le FCS de continuer d'apporter son concours à la MSO dans le cadre de la mise en œuvre des accords de Minsk.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, je vous remercie.